



Séverine GARGUILO

CONSEILS COURTAGE & PATRIMOINE

42 avenue Bernard Palissy 81500 GIROUSSENS

Tél. : 05 67 67 29 72 - Mob. : 06 20 80 19 65

Mail : severinegarguilo@sfr.fr

OPTIMISER LE STATUT DU DIRIGEANT DE TPE

Objectifs de formation

- Mettre à niveau les connaissances des participants sur les statuts d'entreprise tant sur le plan fiscal que social.
- Proposer des scénarios d'optimisation au regard des contraintes législatives imposées aux entreprises.
- Conseiller et accompagner les porteurs de projet dans la création de leur entreprise grâce à une approche juridique et fiscale maîtrisée.

⊗ Public visé

Conseiller(ère)s de réseau ; comptables, conseiller banque assurance, incubateurs, etc

Durée	7 heures par séance	Nombre de stagiaires	De 10 à 15 stagiaires
Lieu	Distanciel en visio	Coût H.T. global	600 €/ j

⊗ Dates et horaires

- 1 journée de 8h 30 à 12 h 30 et de 13h 30 à 16 h 30
- 1 journée de 8h 30 à 12 h 30 et de 13h 30 à 16 h 30
- 1 journée de 8h 30 à 12 h 30 et de 13h 30 à 16 h 30

⊗ Contenu pédagogique – Programme de la formation

I/ RAPPEL HISTORIQUE : les différentes formes d'entreprises

A : Les différents statuts juridiques.

B : Les différents statuts sociaux.

C : Les différents statuts fiscaux.

D : Synthèse globale avec tableau comparatif (juridique / social / fiscal).

II/ EVOLUTIONS LEGISLATIVES 2023 – 2024.

A : Loi de finances 2024 – Aides et nouveautés juridiques et fiscales pour les entreprises selon leur taille.

B : Les différentes aides destinées aux entreprises en création.



1 - aides au niveau Régional (ZFU / ZRR).

2°- aides au niveau social et fiscal (ACRE / ARCE / NACRE).

3°- aides financières (prêt d'honneur, prêt participatif, prêt bonifié).

III/ JUSTIFIER LE CHOIX D'UNE STRUCTURE PAR DES CONSIDERATIONS PATRIMONIALES.

A : La prise en compte du régime matrimonial dans le choix de la forme juridique de la structure.

B : La protection sociale dans l'entreprise : détail des différents régimes sociaux des dirigeants de TPE.

C : Comment se prémunir des risques sociaux : Santé / Maladie / Vieillesse.

IV/ JUSTIFIER LE CHOIX D'UNE STRUCTURE PAR LES STATUTS SOCIAL ET FISCAL DE L'ENTREPRENEUR.

A : Comment optimiser la rémunération du dirigeant : détail des différentes sources de rémunération.

B : Calcul avec impact social et fiscal des modes de rémunération : Tableau comparatif.

C : Cas pratique : tableau comparatif rémunération et impact social et fiscal TNS/ Mandataire social.

V/ SYNTHÈSE / QUIZZ

⊗ Formatrice

Séverine GARGUILO

Conseillère en gestion de patrimoine, formateur indépendant, Séverine Garguilo spécialisée en protection sociale et ingénierie du patrimoine, Diplômée de la faculté de droit de Toulouse. Conseille et accompagne des professionnels à la création et optimisation de leur entreprise, ainsi que des particuliers dans l'évolution et la gestion de leur patrimoine.

⊗ Prérequis nécessaires pour suivre l'action de formation

Accessible à toute personne ayant déjà une approche en droit des sociétés et fiscalité de l'entreprise, capable d'accompagner des porteurs de projet professionnel.

⊗ Matériel requis

Ordinateur, caméra, micro et Teams.

⊗ Moyens pédagogiques et d'encadrement mis en œuvre

-Pédagogie adaptée à la modalité de la formation en distanciel, échanges, analyses pratiques.

-Validation et compréhension de l'exposé théorique au travers d'exercices et de cas pratiques tout au long de la formation.

⊗ Supports pédagogiques

Il est remis aux stagiaires :

SAS Séverine GARGUILO Conseils, Courtage & Patrimoine, 42 av Bernard Palissy 81500 Giroussens. RCS de Castres n° 800712564, NAF n° 6622Z.

Orias n°14002671. Adhérente de l'ANCOFI ET ANACOFI-CIF sous le n°E003795. Porteuse de la carte T n°406 auprès de la préfecture d'Albi Tarn.

Assuré auprès de AIG N° de police 2.41.395/oc100000447 - tva intracommunautaire FR22800712564 - cnil N° 1811181v0.



- le plan de déroulement de la formation,
- Le support pédagogique de formation,
- Une bibliographie complète,
- Les cas pratiques et corrigés.

⊗ Modalités de suivi et dispositif d'appréciation des résultats :

- Commentaire personnel en fin de formation si souhaité.
- Evaluation en fin de séance des acquis via un quizz.
- Evaluation à chaud du ressenti des apprenants